



# PRIX WALTER SHANLY

## DIVISION DE LA CONSTRUCTION

### Cadres de référence

(dernière révision 2000)

#### Introduction

- Le prix Walter Shanly doit être le prix prééminent de la division de la construction de la SCGC.
- Le prix Walter Shanly sera remis à un membre de la SCGC qui, d'après le comité de sélection, a fourni une contribution véritablement exceptionnelle à la recherche et/ou à la pratique du génie de la construction au Canada. Cette contribution peut se faire par le biais d'activités continues sur une longue période, ou, si le membre est encore à ses débuts dans sa carrière, en étant soit l'auteur ou l'inspiration principale et l'un des auteurs importants de trois articles ou plus évalués par les pairs, sur un sujet relativement limité durant une période de deux à cinq ans dans des revues spécialisées de prestige international, telles que la revue l'Ingénieur civil canadien.
- Il est prévu que ce prix sera remis annuellement. Toutefois, il n'est pas nécessaire de remettre un prix au cours de l'année si, d'après le comité de sélection, aucune candidature valable n'est retenue.
- Le prix consistera en une sculpture expressément conçue et un certificat de la SCGC signé par le président de la Société. Le prix sera présenté par le président de la SCGC ou son/sa délégué(e) lors du banquet annuel de remise des prix de la SCGC.
- Le candidat pour le prix sera choisi par le comité des distinctions honorifiques et des fellowships de la SCGC, sur recommandation du comité de sélection de Walter Shanly, qui sera composé d'un président et de trois membres choisis par le comité exécutif de la division du génie de la construction. Le président du comité de sélection devra normalement être l'ancien président de la division du génie de la construction ou un ancien lauréat du prix Walter Shanly et devra être nommé annuellement par le comité exécutif de la division de la construction. Le mandat du membre élu du comité de sélection s'étend sur une période de trois ans à partir de la date de l'élection. Le comité de sélection devra représenter les régions géographiques et les deux langues officielles du Canada.
- Le président du comité de sélection sera en charge de la correspondance avec les membres du comité des distinctions honorifiques et des fellowships, et d'autres tâches administratives en lien avec la sélection du lauréat.

## **Procédure de sélection du candidat**

- Pour ce prix, tout membre de la SCGC peut proposer un candidat qui est un membre de la SCGC. De plus, le comité de sélection demandera normalement des conseils et des recommandations aux comités régionaux et aux autres comités de la SCGC.
- Les candidats pour ce prix seront invités par une annonce appropriée dans la revue de l'Ingénieur civil canadien ou par avis électronique aux membres.
- Chaque candidature doit comprendre un curriculum vitae complet du candidat ainsi qu'une lettre qui souligne sa contribution en génie de la construction. Dans le cas d'une candidature basée sur trois ou plusieurs articles publiés par le candidat, des copies électroniques de ceux-ci devront être soumis en même temps que le CV et la lettre de motivation.
- Le président du comité de sélection distribuera des copies des candidatures, y compris les documents justificatifs, aux membres du comité de sélection aux fins de classement. Les critères de sélection des candidatures devraient être élaborés par le comité de sélection et devraient être cohérents avec les orientations générales établies par le comité des distinctions honorifiques et des fellowships.
- Les résultats de la procédure de sélection seront traités confidentiellement jusqu'à la remise du prix.